

Les objectifs et les communes retenues

Les objectifs et les communes retenues

Les objectifs du projet "Vers un urbanisme de qualité" :

- Maîtriser l'urbanisation galopante et la banalisation des paysages dans les Parcs naturels
- Proposer des projets d'aménagements et de constructions exemplaires sur la qualité environnementale et l'intégration des critères de développement durable
- Répondre au besoin de logements et diversifier l'offre de logements pour les familles
- s'appuyer sur 6 réalisations exemplaires pour démontrer aux autres communes qu'il est possible de faire autrement

Pour les Parcs, expérimenter une nouvelle mission : accompagner les communes dans leur projet d'aménagement

Les communes retenues :

6 communes (soit deux par Parc) ont été retenue :

PNR Avesnois : Eppe-Sauvage - Ors

PNR Caps et Marais d'Opale : Ruminghem et Wavrans sur l'Aa

PNR Scarpe-Escaut : Flines les Râches, Raismes